

# POPULATION ET TRAVAIL

## Dynamiques démographiques et activités

*Colloque international d'Aveiro  
(Portugal, 18-23 septembre 2006)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE  
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France)  
<http://www.aidelf.org> – Courriel : [aidelf-colloque2006@ined.fr](mailto:aidelf-colloque2006@ined.fr)

# Dynamique démographique et activité des zones d'emploi de France métropolitaine de 1968 à 1999

---

**Alain PARANT**

Institut national d'études démographiques, Paris, France

**Stéphanie TOUTAIN**

Université Toulouse-Le Mirail, Toulouse/Cesames (Inserm, CNRS, Paris 5), Paris, France

Sans doute, l'âge d'or de la politique d'aménagement de la France est-il, en grande partie, révolu. Non seulement le sous-équipement en infrastructures de l'après-guerre a été très largement comblé, parfois même au-delà, mais encore la construction européenne et la mondialisation accélérée de l'économie ont considérablement limité les marges de manœuvre des pouvoirs publics nationaux qui, sans renoncer à lancer certains grands programmes, invitent d'autres acteurs à prendre le relais. Si l'engagement d'une stratégie nationale en faveur des grandes métropoles françaises est, à cet égard, très explicite<sup>1</sup>, le message qui exhorte simultanément ces dernières à soutenir des démarches prospectives ambitieuses visant à leur permettre d'affermir leurs positions respectives dans la compétition européenne ne l'est pas moins. Mais les grandes villes et leurs espaces d'attraction ne sont pas les seules à être ainsi placées devant leurs responsabilités dans un contexte de pratiques planificatrices très substantiellement actualisées depuis quelques années<sup>2</sup>.

Incitées à construire leur futur plutôt qu'à le décrire, à préparer un avenir souhaitable plutôt qu'à le prévoir<sup>3</sup>, l'objectif étant davantage d'élaborer des programmes de développement économique que d'aménagement du territoire, les collectivités territoriales sont aujourd'hui de plus en plus nombreuses à s'efforcer d'esquisser des bilans de leurs forces et faiblesses, à tenter de repérer les tendances lourdes à l'œuvre et les risques de ruptures. Au premier chef de leurs interrogations, celles-ci : qui remplace qui ? à quel rythme ? avec quelles conséquences, plus particulièrement, pour l'emploi et la création d'activités ?

Dans cette communication, c'est à décrire et préciser les modalités du renouvellement démographique des zones d'emploi de France métropolitaine sur la période 1968-1999 et leur incidence sur la structure par âge que l'on s'est d'abord attaché. C'est sur la dynamique de la population active et l'attractivité des territoires que l'on s'est ensuite focalisé. Confrontant les résultats, on a cherché à vérifier si le vieillissement démographique est un phénomène aussi inhibiteur du développement économique qu'on l'affirme souvent. Vieillesse des territoires et déclin de l'activité économique et de l'emploi vont-ils systématiquement de pair ? des territoires font-ils exception sur la période étudiée ?

---

\* Les auteurs remercient Bernard Aubry (Insee-Alsace ; concepteur de la base Saphir), Alain Confesson et André Wielki (Ined) pour leurs conseils, leur aide et leur compréhension.

<sup>1</sup> En atteste le programme « Cinquante grands projets pour la France en Europe », entériné le 18 décembre 2003 par le Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT).

<sup>2</sup> Très calme depuis la Révolution (création des communes en 1789 et des départements en 1790) jusqu'en 1982 (Premières lois de décentralisation) et 1995 (Loi Pasqua : création des « pays »), l'histoire des territoires français marque une vive accélération depuis quelques années : Lois Voynet (développement des procédures contractuelles) et Chevènement (incitations au regroupement de communes) de 1999 ; Loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) de 2000 ; Loi constitutionnelle sur la décentralisation et Loi relative à la démocratie de proximité de 2002 ; Loi urbanisme et habitat, Loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine et Loi sur les zones rurales de 2003 ; Loi relative aux libertés et responsabilités locales de 2004-2005.

<sup>3</sup> Pour reprendre, ici, des distinctions chères à Pierre Massé, ancien Commissaire général du Plan.

## 1. Sources

Hormis les statistiques de naissances et décès domiciliés, qui proviennent de l'état civil, toutes les autres données utilisées ont été extraites du fichier Saphir (Système d'analyse de la population par l'historique des recensements). Cette base regroupe, après harmonisation, la grande majorité des informations individuelles<sup>4</sup> recueillies à l'occasion des recensements généraux de population (RGP) de 1962, 1968, 1975, 1982, 1990 et 1999<sup>5</sup> : lieu de naissance, lieu de résidence au recensement précédent et au recensement courant, lieu de travail, sexe, âge, état matrimonial, nationalité, niveau de formation, activité professionnelle, statut, catégorie socioprofessionnelle.

Provenant de fichiers d'exploitation par sondage<sup>6</sup>, les données peuvent être entachées d'une relative incertitude, à un niveau géographique fin. C'est, plus particulièrement, le cas pour le recensement de 1962, qui n'a pas été pris en compte, et pour la région Corse qui n'a pas été incluse dans l'analyse<sup>7</sup>. L'outil n'en demeure pas moins extrêmement précieux par les reconstitutions temporelles longues qu'il autorise. Structuré sur une base communale, le fichier Saphir permet, en effet, tous les regroupements administratifs *a priori*. Dans cette communication, on a privilégié la zone d'emploi (ZE dans les tableaux), définie comme l'espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent et dont la création remonte à une circulaire du 23 septembre 1982.

Effectué conjointement par l'Insee et les services statistiques du ministère de l'Emploi, puis validé par les institutions publiques régionales et départementales, le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire originellement conçue pour appréhender la réalité du marché local de l'emploi. Cadre de référence pour les acteurs locaux de l'emploi et de la formation, la zone d'emploi est aussi devenue espace d'éligibilité à certaines primes et aides territoriales européennes. Depuis 1994, la France métropolitaine est découpée en 348 zones d'emploi (341, Corse non incluse) qui respectent les frontières régionales et, le plus souvent, les limites cantonales. Théoriquement, les zones d'emploi devraient regrouper *a minima* 40 000 actifs.

## 2. La dynamique démographique des zones d'emploi de 1968 à 1999

Pour résumer l'évolution démographique des 341 zones d'emploi de France métropolitaine continentale au cours des trente dernières années du XX<sup>ème</sup> siècle, on a croisé, pour chacune d'elles et pour chacune des quatre périodes intercensitaires considérées, deux indicateurs :

- Le taux d'accroissement : rapport, multiplié par 100, de la population totale au RGP<sub>n+1</sub> à la population totale au RGP<sub>n</sub>. Pour les besoins de la communication, on a défini trois classes de variation du taux : inférieur à 95 (déclin) ; 95-104 (stabilité des effectifs) ; 105 ou plus (croissance).
- Le taux de renouvellement : rapport, multiplié par 100, de la somme des valeurs absolues des naissances, des décès, des arrivées et des départs enregistrés pour une zone entre deux recensements à la population totale initiale. Un taux de renouvellement nul précise que la stabilité des effectifs, observée entre deux recensements (taux d'accroissement dans la

---

<sup>4</sup> En fait, les individus ayant à chaque recensement les mêmes caractéristiques sont agrégés et l'enregistrement correspondant est affecté d'une variable cumul.

<sup>5</sup> L'intégration à la base Saphir des résultats des enquêtes du recensement rénové n'est pas d'actualité et ne pourra pas intervenir, de toutes les façons, avant que la première vague d'enquêtes ait été complètement réalisée (2008).

<sup>6</sup> Exploitation au 1/20ème de RGP 1962, au 1/5ème du RGP 1975, au 1/4 des RGP 1968, 1982, 1990 et 1999.

<sup>7</sup> Nous avons déjà du nous résoudre à ces abandons dans un premier essai d'analyse du vieillissement de l'espace français : Alain Parant, Marc Thevenin, « Âges et territoires », in Les populations locales, Actes du XI<sup>ème</sup> colloque national de démographies (Strasbourg, 1999), CUDEP, 2007, pp.235-249.

classe 95-104), s'est effectuée sans aucune entrée (naissance, immigration) ou sortie (décès, émigration) ; un taux de renouvellement de 100 souligne que la croissance, la stabilité ou le déclin des effectifs entre deux recensements s'est accompagnée de mouvements de population d'ampleur globale égale à la population totale initiale. On a distingué deux classes de variation, le taux médian métropolitain de renouvellement (Q2), calculé pour chaque période intercensitaire, marquant la frontière entre les deux.

Du tableau 1, qui récapitule l'ensemble des résultats, il ressort, plus particulièrement, que :

- La croissance démographique tend à caractériser un nombre plus réduit de zones d'emploi, la même tendance s'observant pour les ZE caractérisées par une baisse d'effectifs.
- Les zones d'emploi en croissance démographique enregistrent plus fréquemment que les autres un taux de renouvellement supérieur au taux médian métropolitain.
- Indépendamment de la croissance des effectifs, les zones d'emploi au renouvellement le plus rapide sont, en moyenne, plus peuplées que les autres (environ 193 000 habitants, contre 149 000 en 1999 ; 162 000 contre 128 000 en 1968).

De 1968 à 1999, aucune zone d'emploi n'a enregistré un déclin ininterrompu de ses effectifs et un taux de renouvellement systématiquement inférieur à la médiane. En revanche, elles sont 32 à s'être toujours différenciées par un gain net de population et un taux de renouvellement supérieur au taux médian. Ces zones d'emploi, qui regroupaient 13,4% de la population métropolitaine totale en 1999 (contre 9,9% en 1968) sur 9,7% du territoire, se situent en périphérie nord et sud de la région Île-de-France, sur le pourtour méditerranéen et dans l'orbite de six conurbations : Nantes, Tours, Poitiers, Bordeaux, Toulouse et Genève.

### Solde naturel et solde migratoire apparent

Toute population évolue — en taille et en structure — par le jeu des naissances, des décès et des mouvements migratoires. Aux différents niveaux géographiques qu'il est statistiquement possible de considérer, les trois déterminants en jeu ne pèsent pas cependant d'un même poids.

Le tableau 2 met en évidence le doublement, en une trentaine d'années, du nombre et du poids démographique total des zones d'emploi de France métropolitaine continentale concernées par un excédent des décès sur les naissances, en relation avec la baisse de la natalité observée depuis la mi-décennie 1970. Mais plus de 60% des zones d'emploi n'en ont pas moins enregistré, de façon continue, un excédent naturel (tableau 3). Regroupant, en 1999, près de 81% de la population métropolitaine continentale, ces zones superposent très largement le « croissant fertile français » et son prolongement sud-est (carte 1).

La précision statistique affichée pour les soldes migratoires ne doit pas faire illusion<sup>8</sup>.

Si l'approximation ne prête guère à conséquence lorsqu'elle implique des soldes très largement positifs ou négatifs, il peut en aller différemment lorsque ceux-ci sont voisins de zéro, *a fortiori* lorsqu'ils sont nuls. Dans les tableaux qui suivent, la stabilité (S) est définie comme un intervalle centré sur la valeur zéro, au seuil de 5% sur les arrivées et sur les sorties. On a considéré que le solde migratoire apparent était : nul, lorsque les fourchettes des arrivées et des départs, ouvertes à plus ou moins 5% autour des valeurs figurant dans Saphir, se recouvraient peu ou prou ; positif, lorsque la fourchette des arrivées excédait celle des départs ; négatif, dans le cas contraire.

<sup>8</sup> Dans un pays comme la France, doté d'un état civil ne permettant de connaître que le solde des naissances et des décès, les soldes migratoires intercensitaires sont estimés à partir des effectifs de population donnés par les recensements. Cette façon d'évaluer les échanges de population avec le reste du monde est très insatisfaisante. Elle dépend, en effet, de la qualité des dénombrements et de la variabilité de celle-ci dans le temps ; une amélioration de la couverture des recensements induisant, par exemple, une immigration fictive dans l'hypothèse d'une minoration initiale des effectifs.

TABLEAU : FRANCE MÉTROPOLITAINE CONTINENTALE, 1968-1999.  
LES ZONES D'EMPLOI SELON LEUR ACCROISSEMENT ET LEUR RENOUVELLEMENT DÉMOGRAPHIQUES

Taux d'accroissement démographique (x100)	Taux de renouvellement démographique													
	1968-1975				1975-1982				1982-1990				1990-1999	
	Inférieur à Q2	Supérieur ou égal à Q2	Total		Inférieur à Q2	Supérieur ou égal à Q2	Total		Inférieur à Q2	Supérieur ou égal à Q2	Total		Inférieur à Q2	Supérieur ou égal à Q2
Inférieur à 95	14	8	22	7	12	19	8	8	7	16	7	10	17	
Nombre de ZE	717 188	2 964 884	3 682 072	725 860	3 194 900	3 920 760	436 556	454 332	340 622	890 888	340 622	610 525	951 147	
Population totale en début de période	664 700	2 664 295	3 328 995	674 284	3 016 104	3 690 388	404 523	427 850	318 030	832 373	318 030	574 412	892 442	
Population totale en fin de période														
Supérieur ou égal à 95 et inférieur à 105	106	73	179	124	91	215	113	93	120	206	120	107	227	
Nombre de ZE	11 343 564	8 391 928	19 735 492	18 249 955	14 940 505	33 190 460	16 363 904	14 262 612	17 619 725	30 626 516	17 619 725	19 347 149	36 966 874	
Population totale en début de période	11 428 585	8 512 190	19 940 775	18 444 796	15 154 944	33 599 740	16 475 474	14 359 206	17 713 806	30 834 680	17 713 806	19 599 613	37 313 419	
Population totale en fin de période														
Supérieur à 105	50	90	140	39	68	107	49	70	44	119	44	53	97	
Nombre de ZE	9 736 112	16 291 096	26 027 208	3 413 540	11 855 605	15 269 145	7 926 724	14 611 472	6 908 568	22 538 196	6 908 568	11 575 331	18 483 899	
Population totale en début de période	10 608 480	18 502 115	29 110 595	3 729 600	13 035 872	16 765 472	8 624 333	16 110 534	7 431 361	24 734 867	7 431 361	12 616 329	20 047 690	
Population totale en fin de période														
Total	170	171	341	170	171	341	170	171	171	341	171	170	341	
Nombre de ZE	21 796 864	27 647 908	49 444 772	22 389 355	29 991 010	52 380 365	24 727 184	29 328 416	24 868 915	54 055 600	24 868 915	31 533 005	56 401 920	
Population totale en début de période	22 701 765	29 678 600	52 380 365	22 848 680	31 206 920	54 055 600	25 504 330	30 897 590	25 463 197	56 401 920	25 463 197	32 790 354	58 253 551	
Population totale en fin de période														

Source : Insee, fichier Saphir.

TABLEAU 2 : FRANCE MÉTROPOLITAINE CONTINENTALE, 1968-1999.  
LES ZONES D'EMPLOI SELON LEUR SOLDE NATUREL

	Solde des naissances et des décès			
	Négatif		Positif	
1968-1975				
Nombre de ZE	59	<i>17,3</i>	282	<i>82,7</i>
Population totale 1968	4 405 860	<i>8,9</i>	45 038 912	<i>91,1</i>
Population totale 1975	4 412 350	<i>8,4</i>	47 968 015	<i>91,6</i>
1975-1982				
Nombre de ZE	106	<i>31,1</i>	235	<i>68,9</i>
Population totale 1975	9 015 480	<i>17,2</i>	43 364 885	<i>82,8</i>
Population totale 1982	9 206 328	<i>17,0</i>	44 849 272	<i>83,0</i>
1982-1990				
Nombre de ZE	100	<i>29,3</i>	241	<i>70,7</i>
Population totale 1982	8 845 392	<i>16,4</i>	45 210 208	<i>83,6</i>
Population totale 1990	9 032 627	<i>16,0</i>	47 369 293	<i>84,0</i>
1990-1999				
Nombre de ZE	117	<i>34,3</i>	224	<i>65,7</i>
Population totale 1990	9 814 369	<i>17,4</i>	46 587 551	<i>82,6</i>
Population totale 1999	9 909 903	<i>17,0</i>	48 343 648	<i>83,0</i>

Note : En italiques, figurent les proportions (en %) dans le total France métropolitaine continentale.

Source : Insee, Fichier Saphir.

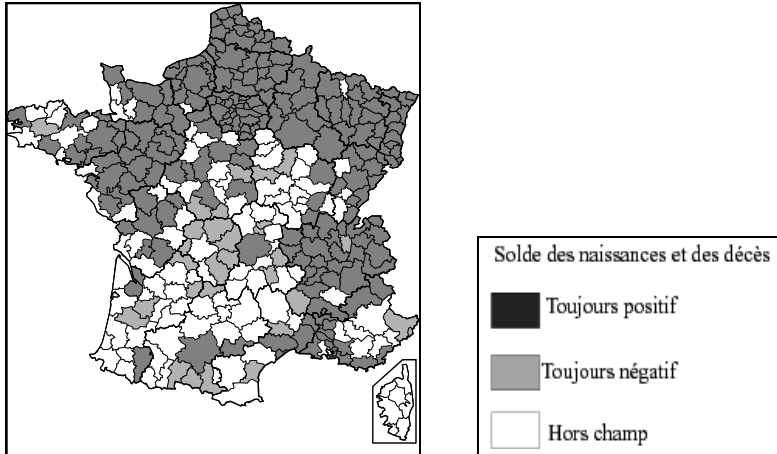
TABLEAU 3. FRANCE MÉTROPOLITAINE CONTINENTALE, 1968-1999.  
ZONES D'EMPLOI À SOLDE NATUREL TOUJOURS NÉGATIF OU TOUJOURS POSITIF

	Solde des naissances et des décès toujours :				Total France
	Négatif		Positif		
Nombre de ZE	31	<i>9,1</i>	213	<i>62,5</i>	341
Superficie totale (en ha)	5 318 476	<i>9,9</i>	30 213 778	<i>56,4</i>	53 528 561
Population totale 1968	2 041 340	<i>4,1</i>	38 954 528	<i>78,8</i>	49 444 772
Population totale 1975	2 042 330	<i>3,9</i>	41 752 695	<i>79,7</i>	52 380 365
Population totale 1982	2 038 128	<i>3,7</i>	43 224 708	<i>78,5</i>	55 055 600
Population totale 1990	2 073 854	<i>3,7</i>	45 320 944	<i>80,4</i>	56 401 920
Population totale 1999	2 077 850	<i>3,6</i>	47 002 945	<i>80,7</i>	58 253 551

Note : En italiques figurent les proportions (en %) dans le total France métropolitaine continentale.

Source : Insee, Fichier Saphir.

CARTE 1 : FRANCE MÉTROPOLITAINE, 1968-1999.  
LOCALISATION DES ZONES D'EMPLOI À SOLDE NATUREL TOUJOURS NÉGATIF OU TOUJOURS POSITIF



Source : Insee, Fichier Saphir.

De 1968-1975 à 1990-1999, le nombre de zones d'emploi figurant dans chacune des trois classes de soldes retenues n'a guère varié, contrairement aux effectifs de population globalement concernés : en très forte progression pour les ZE « répulsives » ; en nette régression pour les ZE « attractives » (tableau 4). Le constat ne vaut plus pour les sous-ensembles de zones d'emploi à solde migratoire apparent continûment négatif ou nul ou positif de 1968 à 1999 (tableau 5).

TABLEAU 4. FRANCE MÉTROPOLITAINE CONTINENTALE, 1968-1999.  
RÉPARTITION DES ZONES D'EMPLOI SELON LEUR SOLDE MIGRATOIRE APPARENT

	Solde migratoire apparent :						Total France
	Négatif		Nul		Positif		
1968-1975							
Nombre de ZE	62	<i>18,2</i>	57	<i>16,7</i>	222	<i>65,1</i>	341
Population totale 1968	7 515 820	<i>15,2</i>	5 471 924	<i>11,1</i>	36 457 028	<i>73,7</i>	49 444 772
Population totale 1975	7 508 695	<i>14,3</i>	5 573 855	<i>10,6</i>	39 297 815	<i>75,0</i>	52 380 365
1975-1982							
Nombre de ZE	50	<i>14,7</i>	50	<i>14,7</i>	241	<i>70,7</i>	341
Population totale 1975	8 549 700	<i>16,3</i>	10 819 345	<i>20,7</i>	33 011 320	<i>63,0</i>	52 380 365
Population totale 1982	8 549 004	<i>15,8</i>	10 923 000	<i>20,2</i>	34 583 596	<i>64,0</i>	54 055 600
1982-1990							
Nombre de ZE	68	<i>19,9</i>	56	<i>16,4</i>	217	<i>63,6</i>	341
Population totale 1982	10 681 336	<i>19,8</i>	10 732 092	<i>19,9</i>	32 642 172	<i>60,4</i>	54 055 600
Population totale 1990	10 724 205	<i>19,0</i>	11 138 396	<i>19,7</i>	34 539 319	<i>61,2</i>	56 401 920
1990-1999							
Nombre de ZE	63	<i>18,5</i>	53	<i>15,5</i>	225	<i>66,0</i>	341
Population totale 1990	14 591 482	<i>25,9</i>	8 819 790	<i>15,6</i>	32 990 648	<i>58,5</i>	56 401 920
Population totale 1999	14 822 874	<i>25,4</i>	8 932 862	<i>15,3</i>	34 497 815	<i>59,2</i>	58 253 551

Note : En italiques figurent les proportions (en %) dans le total France métropolitaine continentale.

Source : Insee, Fichier Saphir.

TABLEAU 5. FRANCE MÉTROPOLITAINE CONTINENTALE, 1968-1999.  
ZONES D'EMPLOI À SOLDE MIGRATOIRE APPARENT TOUJOURS NÉGATIF OU TOUJOURS NUL OU TOUJOURS POSITIF

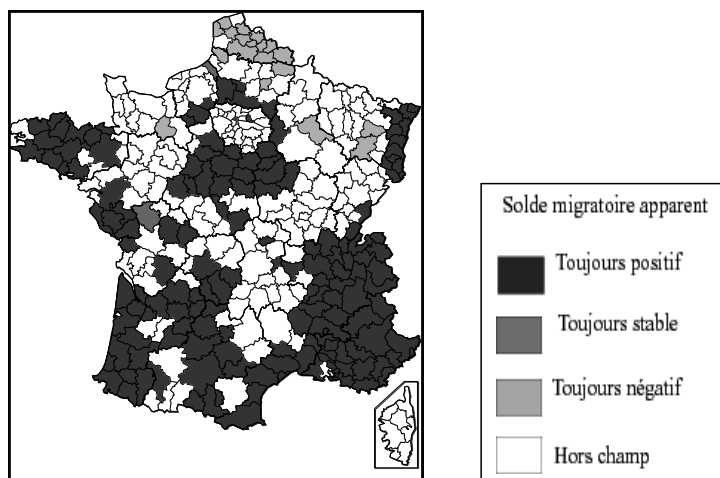
	Solde migratoire apparent toujours :						Total France
	Négatif		Nul		Positif		
Nombre de ZE	20	5,9	2	0,6	158	46,3	341
Superficie totale (en ha)	2 563 696	4,8	338 032	0,6	25 825 445	48,2	53 528 561
Population totale 1968	4 071 016	7,0	170 560	0,3	22 833 960	46,2	49 444 772
Population totale 1975	4 124 515	7,9	174 285	0,3	24 177 365	46,2	52 380 365
Population totale 1982	4 110 164	7,5	175 880	0,3	25 312 616	46,0	55 055 600
Population totale 1990	4 126 954	7,3	175 309	0,3	26 823 472	47,6	56 401 920
Population totale 1999	4 129 973	7,1	171 372	0,3	28 283 435	48,6	58 253 551

Note : En italiques figurent les proportions (en %) dans le total France métropolitaine continentale

Source : Insee, Fichier Saphir.

Si les 20 ZE à solde migratoire toujours négatif ont globalement gagné quelques milliers d'habitants, les 158 ZE à solde migratoire toujours positif ont, pour leur part, collectivement augmenté de 5,5 millions de personnes (soit, pour chacune d'elles, un gain moyen de 34 500). La carte 2, qui permet de les localiser, rend lumineusement compte d'expressions telles que « basculement nord-sud », « retournement centre-périphérie » ou « contre-urbanisation », inspirées par l'analyse des grandes tendances du peuplement de l'« Hexagone » au cours des dernières périodes intercensitaires.

CARTE 2. FRANCE MÉTROPOLITAINE CONTINENTALE, 1968-1999.  
LOCALISATION DES ZONES D'EMPLOI À SOLDE MIGRATOIRE APPARENT TOUJOURS NÉGATIF  
OU TOUJOURS STABLE OU TOUJOURS POSITIF



Source : Insee, Fichier Saphir.

Le tableau 6 donne la répartition des ZE selon leur accroissement naturel et les soldes migratoires apparents des moins de 20 ans et des 60 ans ou plus pour les quatre périodes intercensitaires considérées et indique si la combinaison de ces deux derniers a eu pour effet propre — à structure par âge de début de période figée et à solde naturel et solde migratoire apparent des 20-54 ans nuls — de rajeunir ou de vieillir les populations concernées par la base et par le sommet de leur pyramide.



Pour les espaces à solde naturel positif, il met en évidence :

- Une très forte baisse du nombre de ZE où la combinaison des soldes migratoires de jeunes et de 60 ans ou plus ne peut induire qu'un rajeunissement de la population simultanément par la base et par le sommet de la pyramide (première cartouche en grisé) ; mais les 48 ZE encore concernées en 1999 regroupaient 18,4% de la population totale métropolitaine continentale quand les 90 de 1968 n'en rassemblaient que 16,6%.
- Une diminution substantielle du nombre de ZE à combinaisons de soldes migratoires de jeunes et de 60 ans ou plus systématiquement inductrices d'un vieillissement par la base et par le sommet de la pyramide (deuxième cartouche en grisé), doublée d'un très fort tassement de la population totale métropolitaine concernée : de 32,6% en 1968 pour 38 ZE à 4,6% en 1999 pour 26 ZE.

Dans les espaces à solde naturel négatif, les combinaisons de soldes migratoires des moins de 20 ans et des 60 ans ou plus induisant obligatoirement du rajeunissement démographique ne concernent plus qu'un nombre très marginal de ZE (troisième cartouche en grisé) : 3 en 1990-99 (contre 35 en 1968-75) regroupant 2,1% de la population totale métropolitaine continentale (contre 4,4% en 1968). Les ZE affectées *a contrario* par des combinaisons migratoires à effet strictement vieillissant (quatrième cartouche en grisé) ont vu leur nombre fortement fluctuer sur la période étudiée. En moyenne peu peuplées, elles n'étaient plus que 9 en 1990-99 et ne réunissaient, en 1999, que 1,8% de la population totale métropolitaine continentale.

Pour la très large majorité des ZE, les soldes migratoires des deux groupes d'âges extrêmes exercent un effet propre très contrasté à la base et au sommet de la pyramide des âges, indépendamment du signe de la balance des naissances et des décès.

### **Vieillesse démographique et gérontocroissance**

Le vieillissement démographique — phénomène d'excroissance relative du sommet de la pyramide des âges — peut s'apprécier à l'aune de différents indicateurs, dont la combinaison de la proportion des moins de 20 ans et de celle des 60 ans ou plus. Aux plans national et régional, l'augmentation de la seconde s'accompagne d'une diminution plus ou moins nette de la première ; à un niveau plus fin, d'autres cas de figure sont envisageables.

TABLEAU 6 : FRANCE MÉTROPOLITAINE CONTINENTALE, 1968-1999.  
EFFET PROPRE DES SOLDES MIGRATOIRES APPARENTS DES MOINS DE 20 ANS ET DES 60 ANS OU PLUS SUR LA  
PYRAMIDE DES ÂGES

Stabilité des soldes migratoires apparents d'ici finie au seuil de 5 %					
Soldes des 0-19 ans et 60 ou +	Incidence des soldes	Période intercensitaire :			
		1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999
S(0-19)>0 et S(60+)<0	Rbase-Rsom	<b>54</b> 8,1/7,7	<b>13</b> 4/4,1	<b>15</b> 5,9/6,2	<b>19</b> 4,1/4,1
S(0-19)>0 et S(60+)=0	Rbase-Rsom	<b>23</b> 6,4/6	<b>18</b> 6/6,6	<b>28</b> 9/9,8	<b>14</b> 2,6/2,8
S(0-19)=0 et S(60+)<0	Rbase-Rsom	<b>13</b> 2,1/2,1	<b>1</b> 1,6/1,6	<b>2</b> 2,1/2,0	<b>15</b> 11,4/11,5
S(0-19)>0 et S(60+)>0 S(0-19)>S(60+) en valeurs absolues	Incidence variable	<b>4</b> 5,6/4,7	<b>82</b> 17,7/18,6	<b>67</b> 15,4/15,9	<b>108</b> 31,3/30,4
S(0-19)>0 et S(60+)>0 S(0-19)<S(60+) en valeurs absolues	Incidence variable	<b>1</b> 0,1/0,1	<b>25</b> 5,6/5,7	<b>23</b> 5,3/5,3	<b>19</b> 5,7/6,0
S(0-19)=0 et S(60+)=0	Incidence nulle	<b>2</b> 1,1/1,1	<b>1</b> 0,2/0,2	<b>3</b> 0,8/0,8	<b>2</b> 0,5/0,5
S(0-19)<0 et S(60+)<0 S(0-19)>S(60+) en valeurs absolues	Incidence variable	<b>110</b> 28,4/29,7	<b>31</b> 27,9/27,1	<b>30</b> 18,1/17,6	<b>3</b> 3,1/3,1
S(0-19)<0 et S(60+)<0 S(0-19)<S(60+) en valeurs absolues	Incidence variable	<b>37</b> 7,7/7,6	<b>3</b> 5,7/5,6	<b>10</b> 11,2/11,3	<b>18</b> 12,2/12,2
S(0-19)=0 et S(60+)>0	Vbase-Vsom	<b>1</b> 0,7/0,7	<b>7</b> 1,2/1,1	<b>16</b> 3,5/3,4	<b>21</b> 3,7/3,7
S(0-19)<0 et S(60+)=0	Vbase-Rsom	<b>30</b> 19,7/20,8	<b>23</b> 7,4/7,1	<b>29</b> 8,7/8,3	<b>1</b> 0,2/0,2
S(0-19)<0 et S(60+)>0	Vbase-Vsom	<b>7</b> 11,1/11,1	<b>31</b> 5,4/5,2	<b>18</b> 3,6/3,5	<b>4</b> 0,7/0,7
<b>Total solde naturel positif</b>	-	<b>282</b> 91,9/1,6	<b>235</b> 82,7/82,9	<b>241</b> 83,6/84,1	<b>224</b> 75,5/75,2
S(0-19)>0 et S(60+)<0	Rbase-Rsom	<b>29</b> 3,7/3,3	<b>8</b> 1/1	<b>2</b> 0,6/0,7	<b>1</b> 0,7/0,7
S(0-19)>0 et S(60+)=0	Rbase-Rsom	<b>4</b> 0,4/0,3	<b>1</b> 0,3/0,3	<b>1</b> 0,1/0,1	<b>2</b> 1,4/1,4
S(0-19)=0 et S(60+)<0	Rbase-Rsom	<b>2</b> 0,3/0,3	<b>1</b> 0,1/0,1	<b>1</b> 0,1/0,1	-
S(0-19)>0 et S(60+)>0 S(0-19)>S(60+) en valeurs absolues	Incidence variable	<b>1</b> 0,1/0,1	<b>33</b> 7,5/7,6	<b>33</b> 5,5/5,4	<b>54</b> 4,8/4,9
S(0-19)>0 et S(60+)>0 S(0-19)<S(60+) en valeurs absolues	Incidence variable	-	<b>29</b> 4,1/4	<b>32</b> 5,5/5,3	<b>51</b> 16/16
S(0-19)=0 et S(60+)=0	Incidence nulle	-	-	<b>1</b> 0,1/0,1	-
S(0-19)<0 et S(60+)<0 S(0-19)>S(60+) en valeurs absolues	Incidence variable	<b>7</b> 2,1/2,1	<b>3</b> 0,6/0,6	<b>3</b> 0,5/0,4	-
S(0-19)<0 et S(60+)<0 S(0-19)<S(60+) en valeurs absolues	Incidence variable	<b>16</b> 2,4/2,3	<b>9</b> 1,4/1,4	<b>2</b> 1/1	-
S(0-19)=0 et S(60+)>0	Vbase-Vsom	-	<b>8</b> 0,8/0,7	<b>2</b> 0,3/0,3	<b>7</b> 0,5/0,5
S(0-19)<0 et S(60+)=0	Vbase-Rsom	-	<b>4</b> 0,4/0,3	<b>2</b> 0,2/0,2	<b>1</b> 1/1,2
S(0-19)<0 et S(60+)>0	Vbase-Vsom	-	<b>10</b> 1,2/1,1	<b>21</b> 2,5/2,3	<b>1</b> 0,1/0,1
<b>Total solde naturel négatif</b>	-	<b>59</b> 9/8,4	<b>106</b> 17,3/17,1	<b>100</b> 16,4/15,9	<b>117</b> 24,5/24,8

Notes : V : Vieillesse à la base (Vbase) ou au sommet (Vsom) de la pyramide des âges ; R : Rajeunissement à la base (Rbase) ou au sommet (Rsom) de la pyramide des âges.

En caractères gras, les effectifs de ZE concernées ; en caractères normaux leur poids démographique total aux deux recensements encadrant de début et de fin de période.

Source : Insee, fichier Saphir.

Le tableau 7 donne la distribution, aux cinq recensements de 1968, 1975, 1982, 1990 et 1999, des 341 zones d'emploi étudiées, en quatre catégories définies par rapport aux moyennes nationales et régionales observées<sup>9</sup> :

- Type 1. ZE plus vieilles à la base et au sommet de la pyramide des âges (caractérisées par une proportion de 0-19 ans inférieure à la moyenne nationale et à la moyenne régionale et, simultanément, par une proportion de 60 ans ou plus supérieure aux deux moyennes de référence).
- Type 2. ZE plus jeunes à la base et au sommet de la pyramide des âges (caractérisées par une proportion de 0-19 ans supérieure à la moyenne nationale et à la moyenne régionale et par une proportion de 60 ans ou plus inférieure aux deux moyennes de référence).
- Type 3. ZE plus jeunes à la base et plus vieilles au sommet de la pyramide des âges (caractérisées par des proportions de 0-19 ans et de 60 ans ou plus supérieures aux moyennes de référence).
- Type 4. ZE plus vieilles à la base et plus jeunes au sommet de la pyramide des âges (caractérisées par des proportions de 0-19 ans et de 60 ans ou plus inférieures aux moyennes de références).

TABLEAU 7 : FRANCE MÉTROPOLITAINE CONTINENTALE, 1968-1999.  
VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE DES ZE COMPARATIVEMENT AU VIEILLISSEMENT NATIONAL ET AU VIEILLISSEMENT RÉGIONAL

Type 3						Type 1					
Zones d'emploi plus jeunes □ la base et plus vieilles au sommet de la pyramide des %ges						Zones d'emploi plus vieilles □ la base et au sommet de la pyramide des %ges					
RGP	ZE	Population totale		dont :		RGP	ZE	Population totale		dont :	
		Effectif	%	0-19	60 ou +			Effectif	%	0-19 ans	60 ou +
1968	81	6 965 664	14,1	34,2	20,4	1968	129	16 408 092	33,2	29,6	23,8
1975	74	6 447 280	12,3	32,5	20,8	1975	139	16 049 575	30,6	28,0	25,1
1982	72	6 848 056	12,7	30,0	20,2	1982	139	16 001 256	29,6	25,8	24,7
1990	67	6 775 779	12,0	27,6	21,9	1990	153	18 043 612	32,0	23,5	26,6
1999	51	6 142 374	10,5	25,4	22,9	1999	171	17 572 063	30,2	22,0	28,0

Type 2						Type 4					
Zones d'emploi plus jeunes □ la base et au sommet de la pyramide des %ges						Zones d'emploi plus vieilles □ la base et plus jeunes au sommet de la pyramide des %ges					
RGP	ZE	Population totale		dont :		RGP	ZE	Population totale		dont :	
		Effectif	%	0-19	60 ou +			Effectif	%	0-19	60 ou +
1968	114	18 745 940	37,9	36,0	16,3	1968	17	7 325 076	14,8	31,4	16,6
1975	114	23 379 705	44,6	34,0	16,0	1975	14	6 048 216	11,5	31,1	16,7
1982	114	24 196 920	44,8	31,7	15,5	1982	16	7 009 368	13,0	27,4	16,7
1990	104	23 826 039	42,2	29,4	16,7	1990	17	7 756 490	13,8	25,5	18,0
1999	101	25 358 799	43,5	27,1	18,3	1999	18	9 180 315	15,8	19,1	23,4

Note : Les pourcentages figurant dans les colonnes « Population totale » sont les poids démographiques totaux des ensembles de ZE concernés.

Source : Insee, Fichier Saphir.

Le primat des situations les plus contrastées de vieillissement — types 1 et 2 — est manifeste.

<sup>9</sup> La référence aux moyennes régionales permet de relativiser la situation des ZE incluses dans des régions substantiellement plus jeunes ou plus vieilles que la moyenne nationale.

Parmi les zones d'emploi caractérisées par un vieillissement démographique de type 1 ou 2 à l'un quelconque des cinq RGP pris en compte, on a isolé deux noyaux durs. Le premier regroupe les ZE systématiquement plus vieilles, sur les quatre périodes inter-censitaires, par la base et par le sommet de la pyramide des âges de leur population que la France continentale et leur région d'appartenance ; l'autre, les ZE comparativement toujours moins vieilles (tableau 8 et carte 3).

Très majoritairement localisées au sud, les 43 ZE du premier type, qui couvrent au total 15,4% du territoire, ne regroupaient plus que 8,6% de la population métropolitaine continentale en 1999, mais comptaient — pour 100 personnes — moitié plus de 60 ans ou plus que la moyenne et un quart de 0-19 ans en moins. Quasiment toutes situées dans la moitié nord et couvrant 9,6% à peine du territoire, les 38 ZE systématiquement plus jeunes, dont le nombre d'habitants s'était globalement accru de 40% par rapport à 1968, rassemblaient en 1999 près de 15% de la population métropolitaine continentale dont 27,5% d'individus âgés de moins de 20 ans et seulement 17,7% de 60 ans ou plus. Dans ce deuxième groupe de ZE, la population âgée de moins de 20 ans n'en diminuait pas moins depuis 1982, plus vivement même que dans l'ensemble des ZE du type 1, alors que la croissance des 60 ans ou plus y était plus soutenue (+61%, contre +33%, de 1968 à 1999).

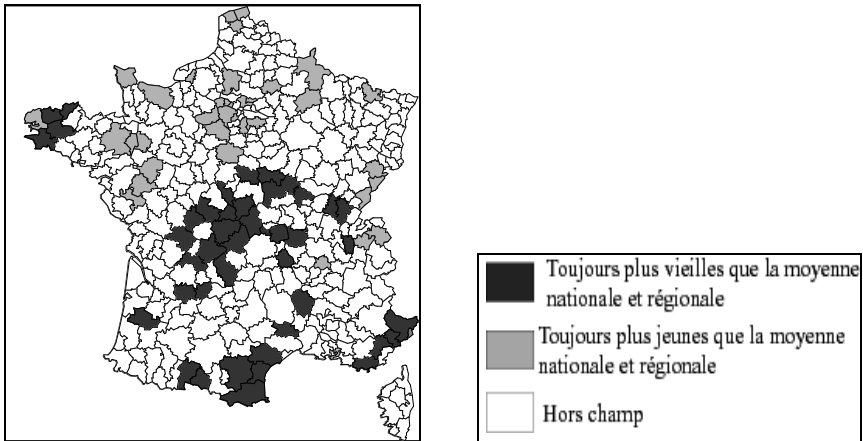
TABLEAU 8. FRANCE MÉTROPOLITAINE CONTINENTALE, 1968-1999.  
ZONES D'EMPLOI TOUJOURS PLUS VIEILLIES QUE LES MOYENNES NATIONALE ET RÉGIONALE.

	Zones d'emploi toujours :			
	Plus vieilles		Plus jeunes	
Nombre	43	12,6	38	11,1
Superficie totale	8 234 020	15,4	5 152 116	9,6
Population totale en 1968	4 497 168	9,1	6 221 264	12,6
dont :				
0-19 ans	1 281 693	28,5	2 264 540	36,4
60 ans ou +	1 152 174	25,6	951 853	15,3
Population totale en 1975	4 626 300	8,8	7 130 650	13,6
dont :				
0-19 ans	1 231 058	26,6	2 495 014	35,0
60 ans ou +	1 272 233	27,5	1 043 927	14,6
Population totale en 1982	4 753 628	8,8	7 693 752	14,2
dont :				
0-19 ans	1 158 459	24,4	2 532 014	32,9
60 ans ou +	1 292 987	27,2	1 085 588	14,1
Population totale en 1990	4 931 121	8,7	8 304 774	14,7
dont :				
0-19 ans	1 089 285	22,1	2 514 686	30,3
60 ans ou +	1 443 339	29,3	1 290 562	15,5
Population totale en 1999	5 037 909	8,6	8 669 309	14,9
dont :				
0-19 ans	1 050 908	20,9	2 379 725	27,5
60 ans ou +	1 527 494	30,3	1 534 468	17,7

Note : Les pourcentages figurant dans les colonnes « Population totale » sont les poids démographiques totaux des ensembles de ZE concernés.

Source : Insee, Fichier Saphir.

CARTE 3 : FRANCE MÉTROPOLITAINE CONTINENTALE, 1968-1999.  
ZONES D'EMPLOI TOUJOURS PLUS VIEILLIES OU TOUJOURS PLUS JEUNES  
QUE LES MOYENNES NATIONALE ET RÉGIONALE.



Source : Insee, fichier Saphir.

Dans une visée opérationnelle cherchant à définir l'évolution des besoins d'une population, la prise en compte de la croissance des effectifs âgés — la gérontocroissance<sup>10</sup> — peut se révéler également fort précieuse. En limitant l'analyse à la population âgée de 60 ans ou plus, on a croisé la croissance de cette dernière sur la période 1968-1999 avec la croissance de sa proportion dans la population totale (tableau 9 et carte 4).

Avec cette approche dynamique, le vieillissement démographique de l'espace métropolitain continental présente alors une image assez nettement différente. Bien des ZE précédemment repérées en raison de leur vieillissement-état toujours supérieur aux normes — nationale et régionale — ne figurent pas parmi les ZE à vieillissement-processus et gérontocroissance plus rapides que la moyenne de 1968 à 1999 (c'est notamment le cas des ZE du centre et du sud méditerranéen), alors que d'autres (plus particulièrement localisées dans le quart nord-ouest et à l'est, en Lorraine, Bourgogne et Alpes du nord), non distinguées jusque-là, apparaissent.

Globalement, les 74 ZE qui ont vieilli plus vite que la moyenne de 1968 à 1999 sont aussi celles qui ont enregistré le plus faible gain de population totale sur l'ensemble de la période (+ 5,9%). Dans ce groupe émergent toutefois les 23 ZE dont la population totale a augmenté de 18,2% (soit un taux très peu inférieur à celui des 254 ZE à gérontocroissance inférieure à la moyenne) et où la population âgée de 60 ans ou plus s'est accrue de 65,2% en 30 ans (soit une augmentation voisine de celle des 87 ZE à gérontocroissance supérieure à la moyenne : +66,5%).

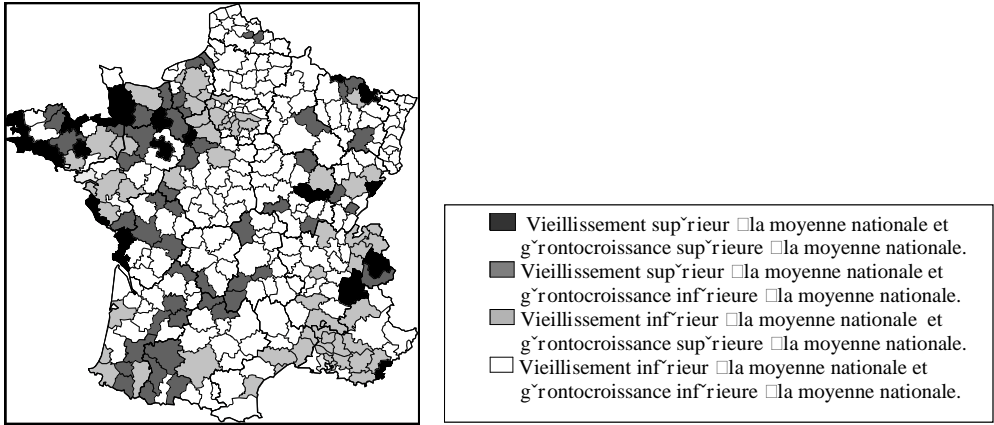
<sup>10</sup> On reprend, ici, le terme utilisé lors d'un colloque européen — *Vieillesse et territoires* — organisé en septembre 2005 à La Sorbonne ; non sans rappeler qu'un autre vocable fut naguère proposé : gérocroissance, in *Le vieillissement de la campagne française*, Paul Paillat et Alain Parant (avec la collaboration de C. Delbès, J-R. Bertrand, P. Clerc, R. Duchac, J-P. Miegé et P-J. Thumerelle), Travaux et Documents, Cahier n° 88, Ined, 1980, pp. 290-293).

TABLEAU 9. FRANCE MÉTROPOLITAINE CONTINENTALE, 1968-1999.  
 LES ZONES D'EMPLOI SELON LA CROISSANCE DE LEUR POPULATION ÂGÉE DE 60 ANS OU PLUS :  
 PROPORTION (VIEILLISSEMENT) ET EFFECTIF (GÉRONTOCROISSANCE)

		Gérontocroissance		Ensemble
		supérieure	inférieure	
		□ la moyenne nationale		
Vieillessement supérieur □ la moyenne nationale	Nombre de ZE	23	51	74
	Population totale 1968	3 281 596	4 938 716	8 220 312
	dont :			
	60 ans ou plus	557 528	943 504	1 501 032
	80 ans ou plus	70 124	127 792	197 916
	Population totale 1999	3 881 788	4 823 531	8 705 319
	dont :			
60 ans ou plus	920 835	1 253 294	2 174 129	
80 ans ou plus	162 377	231 336	393 713	
Vieillessement inférieur □ la moyenne nationale	Nombre de ZE	64	203	267
	Population totale 1968	10 722 288	30 502 172	41 224 460
	dont :			
	60 ans ou plus	1 832 924	5 953 628	7 786 552
	80 ans ou plus	254 220	810 352	1 064 572
	Population totale 1999	15 941 543	33 606 689	49 548 232
	dont :			
60 ans ou plus	3 059 081	7 176 934	10 236 015	
80 ans ou plus	561 602	1 365 945	1 927 547	
Ensemble	Nombre de ZE	87	254	341
	Population totale 1968	14 003 884	35 440 888	49 444 772
	dont :			
	60 ans ou plus	2 390 452	6 897 132	9 287 584
	80 ans ou plus	324 344	938 144	1 262 488
	Population totale 1999	19 823 331	38 430 220	58 253 551
	dont :			
60 ans ou plus	3 979 916	8 430 228	12 410 144	
80 ans ou plus	723 979	1 597 281	2 321 260	

Source : Insee, fichier Saphir.

CARTE 4 : FRANCE MÉTROPOLITAINE CONTINENTALE, 1968-1999.  
VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE ET GÉRONTOCROISSANCE DES ZE



Source : Insee, fichier Saphir.

### 3. Dynamique de la population active

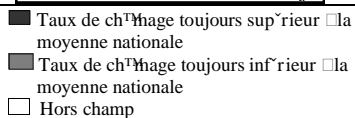
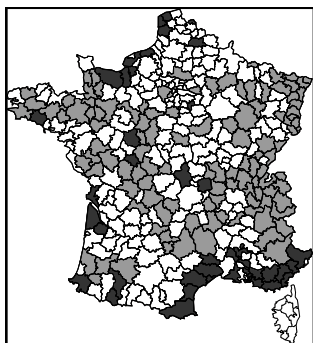
Pour rendre compte de la dynamique de la population active et de l'emploi des zones d'emploi, cinq indicateurs ont été privilégiés, élaborés à partir des données de la base Saphir :

- le taux de chômage : rapport de la population au chômage (au sens du recensement) à la population active totale (population au chômage + population active occupée) ;
- le taux d'emploi : rapport de la population active occupée à la population en âge de travailler ; moins usité que le taux de chômage, il rend pourtant plus efficacement compte de la contribution effective de la population à l'activité économique et à la création de richesses ;
- le ratio d'emploi : rapport du nombre d'emplois localisés dans une ZE donnée à la population active résidente ; cet indicateur traduit l'intensité de l'attractivité d'une zone sur son environnement proche ;
- la proportion d'emploi tertiaire : rapport de la population active occupée résidente travaillant dans le secteur tertiaire ;
- le solde migratoire des diplômés (titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme supérieur) ; c'est, sans doute, un des meilleurs révélateurs de l'attractivité d'une zone d'emploi.

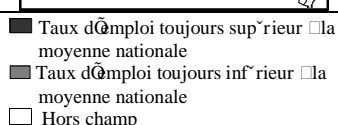
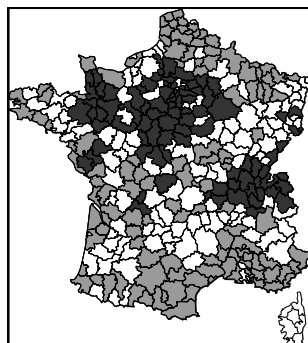
La carte 5 permet de repérer les zones d'emploi dans lesquelles les indicateurs sélectionnés ont atteint des valeurs extrêmes. Force est d'admettre que le rapprochement avec les cartes du vieillissement ne permet aucunement de conclure quant au caractère inhibiteur de ce dernier sur le développement économique et l'attractivité des zones d'emploi étudiées. Des taux de chômage toujours plus élevés que la moyenne affectent des ZE à vieillissement démographique ou à gérontocroissance plus rapides que la moyenne mais également des ZE à vieillissement et gérontocroissance plus lents que la moyenne. S'ils caractérisent plutôt des ZE à grisonnement démographique moins marqué que la moyenne, les taux d'emploi toujours supérieurs à la norme nationale concernent également des ZE à forte augmentation, absolue et relative, de 60 ans ou plus. Idem pour les autres indicateurs.

CARTE 5 : FRANCE MÉTROPOLITAINE CONTINENTALE, 1968-1999.  
QUELQUES INDICATEURS DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DES ZE.

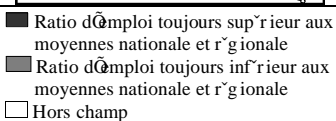
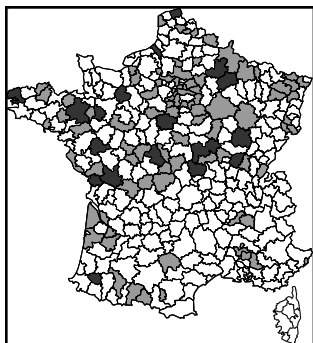
ZE à taux de chômage toujours supérieur ou toujours inférieur à la moyenne nationale



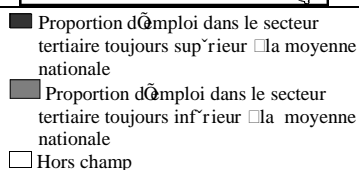
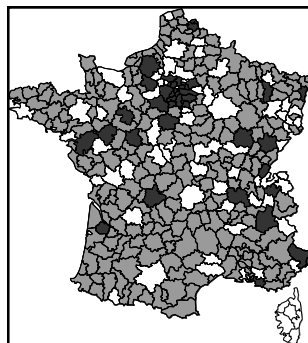
ZE à taux d'emploi toujours supérieur ou toujours inférieur à la moyenne nationale



ZE à ratio d'emploi toujours supérieur ou toujours inférieur aux moyennes nationale et régionale

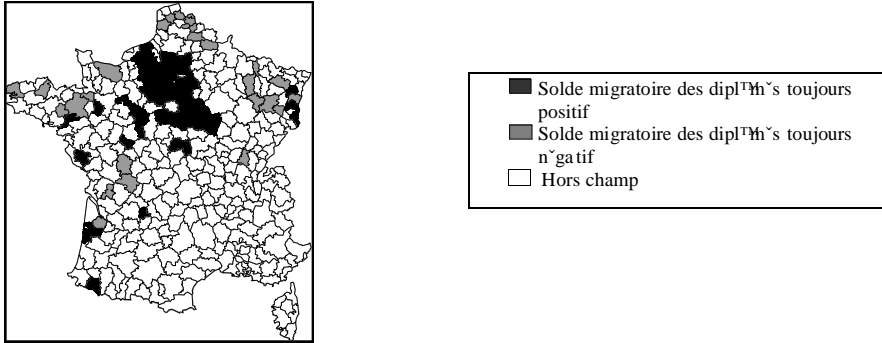


ZE à proportion d'emploi tertiaire supérieur à la moyenne nationale





ZE à solde migratoire des diplômés toujours  
positif ou toujours négatif



Source : Insee, fichier Saphir.

Pour les ZE qui, de 1968 à 1999, ont connu les plus fortes et les plus faibles croissances absolues et relatives de personnes âgées de 60 ans ou plus, on a poussé l'investigation en réalisant deux ACP (analyse en composantes principales) sur la base des valeurs prises en 1968 et 1999 par les cinq indicateurs précédemment identifiés.

La première a trait aux 23 ZE à vieillissement et gérontocroissance supérieurs aux moyennes nationales (figure 1). Le plan factoriel 1-2, qui rend compte de 58,2% de l'inertie totale, oppose : sur l'axe 1, des ZE à forte contribution de la population à l'activité économique à des ZE à fort taux de chômage ; sur l'axe 2, des ZE à forte proportion d'emploi tertiaire et attractives pour les jeunes diplômés à des ZE à fort pouvoir d'attraction sur leur environnement proche mais à emploi faiblement tertiairisé.

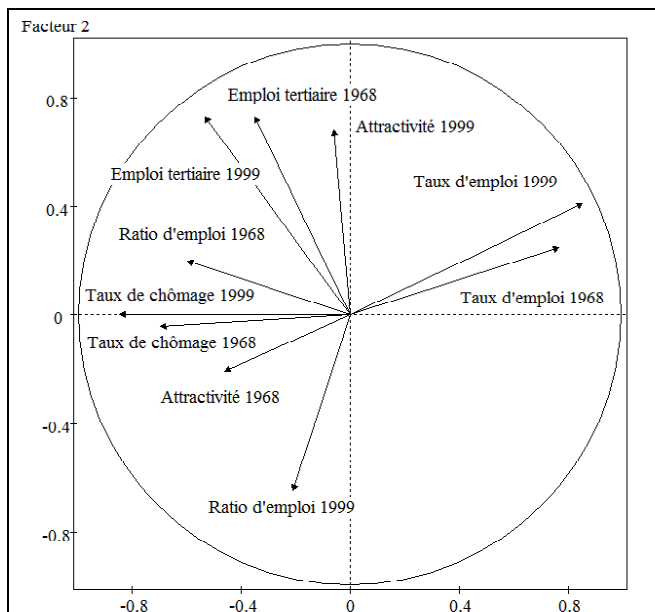
Sur le plan des individus, seules ont été repérées par leur code Insee et leur nom les ZE qui ont le plus activement contribué à la construction des axes et qui sont les plus représentatives ( $\cos^2 > \cos^2$  moyen). Ces ZE, pourtant toutes caractérisées par un vieillissement et une gérontocroissance supérieures aux moyennes nationales, ont des profils d'activité économique très contrastés. Les ZE de Fréjus-Saint-Raphaël et La Rochelle ont des taux de chômage élevés et des taux d'emploi faibles, mais les ZE de Morteau, Ploërmel, Coutances et Vire sont, à l'inverse, caractérisées par des taux de chômage faibles et des taux d'emploi élevés. Le Mans et Grenoble présentent des proportions d'emploi dans le secteur tertiaire élevées, des soldes migratoires des jeunes diplômés excédentaires et des ratios d'emploi faibles, mais la ZE du Bassin Houiller est, quant à elle, caractérisée par des proportions d'emploi dans le secteur tertiaire faibles, des soldes migratoires des diplômés déficitaires et des ratios d'emploi élevés.

La seconde ACP illustre le cas des 203 zones d'emploi à vieillissement démographique et gérontocroissance inférieurs aux moyennes nationales (figure 2)<sup>11</sup>. Pour ces ZE, comme pour les 23 précédentes, l'appartenance à une même classe n'implique pas l'uniformité de profil économique. Alors que Le Valenciennois, Alès-La Grande Combe, Sambre ou Béziers (9107) sont des ZE marquées par des taux de chômage élevés (et des taux d'emploi faibles), celles de Saint-Claude, Colmar, Saint-Louis ou Molsheim sont, à l'inverse, caractérisées par des taux d'emploi élevés (et des taux de chômage faibles). Et si les ZE de Saint-Denis, Monterreau, Bordeaux ou Lille présentent des proportions élevées d'emploi tertiaire et des soldes migratoires excédentaires de jeunes diplômés, Vienne-Roussillon, Sarrebourg, Sud-Charentes, Brioude (8333) ou Nord Deux-Sèvres (5412) se distinguent par de faibles proportions d'emploi tertiaire et par des soldes migratoires de diplômés déficitaires.

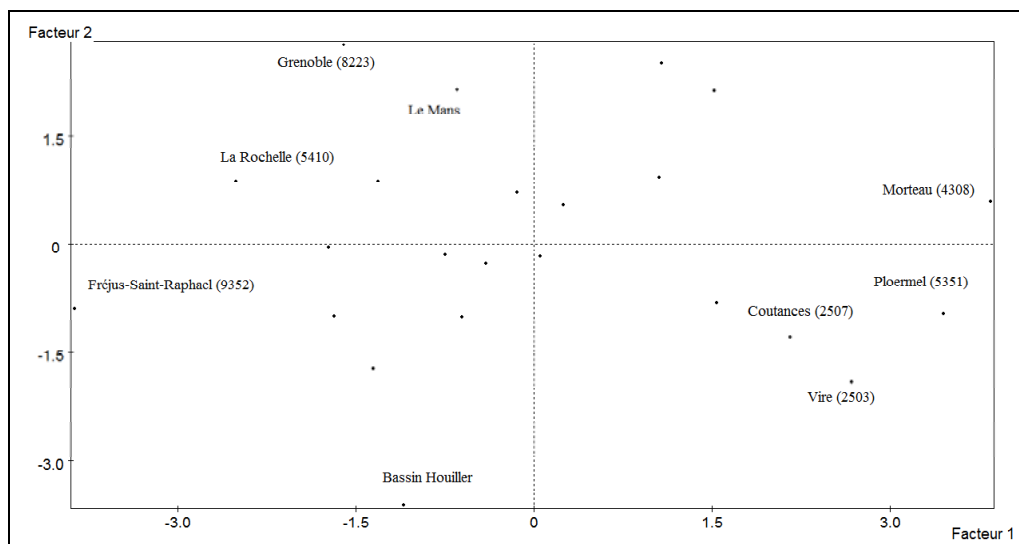
(<sup>11</sup>) Dans cette ACP, le plan factoriel 1-2 rend compte de 52 % de l'inertie totale.

FIGURE 1 : ZONES D'EMPLOI À VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE ET GÉRONTOCROISSANCE SUPÉRIEURS, DE 1968 À 1999, AUX MOYENNES NATIONALES

## Cercle de corrélation (P1-2)



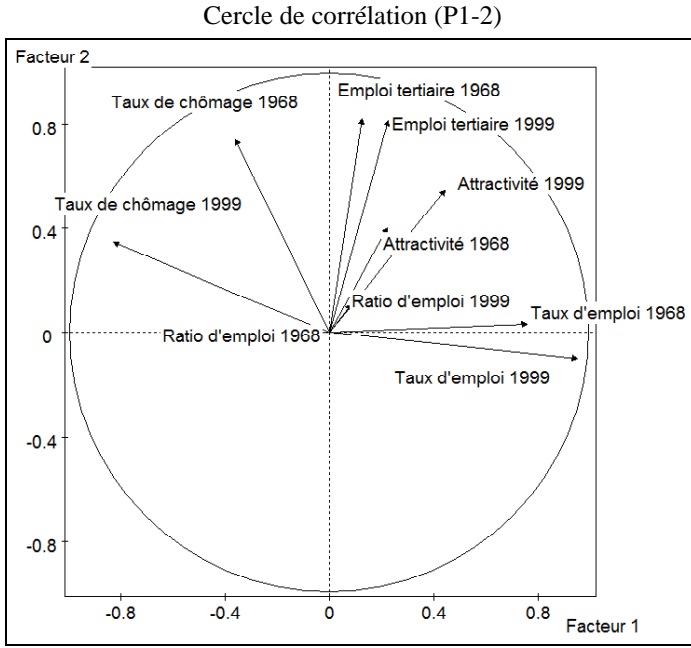
## Plan des individus



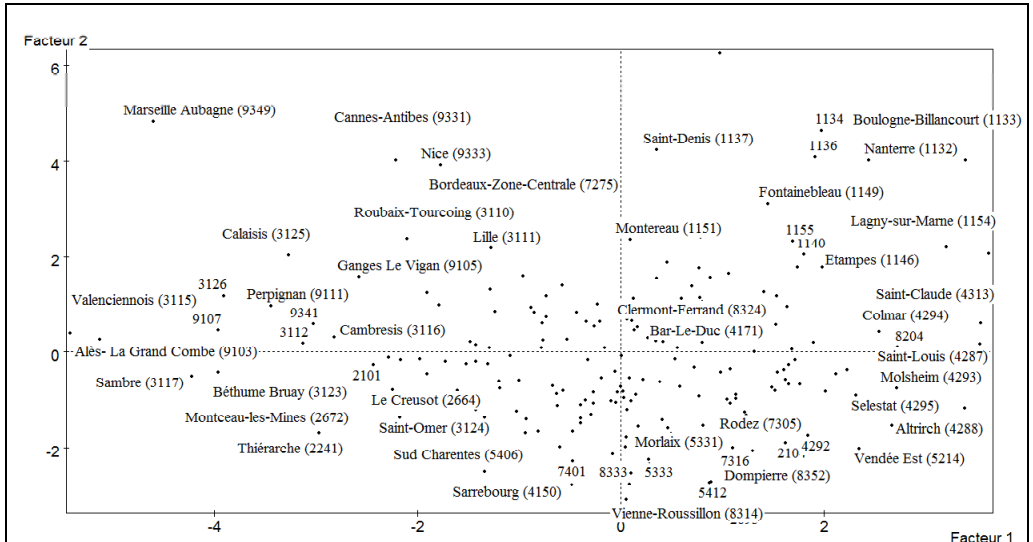
Notes : Le vieillissement démographique est l'augmentation de la proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus de 1968 à 1999. La gérontocroissance est l'augmentation des effectifs de 60 ans ou plus de 1968 à 1999.

Source : Insee, fichier Saphir.

FIGURE 2 : ZONES D'EMPLOI À VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE ET GÉRONTOCROISSANCE INFÉRIEURS, DE 1968 À 1999, AUX MOYENNES NATIONALES



**Plan des individus**



Notes : Le vieillissement démographique est l'augmentation de la proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus de 1968 à 1999. La gérontocroissance est l'augmentation des effectifs de 60 ans ou plus de 1968 à 1999.

Source : Insee, fichier Saphir.

Les variables taux de chômage et taux d'emploi s'opposent. La proportion d'emploi dans le secteur tertiaire et l'attractivité semblent corrélés positivement. La variable ratio d'emploi exerce une influence négligeable.

Il n'en reste pas moins que vieillissement démographique et déclin de l'attractivité et de l'activité économique ne vont pas nécessairement de pair. Sauf à imaginer que les indicateurs retenus pour apprécier la dynamique socio-économique des zones d'emploi soient dépourvus de toute pertinence ou que le raisonnement sur la totalité de la période 1968-1999 plutôt que sur chacune des quatre périodes intercensitaires n'introduise un irrémédiable biais, il faut alors admettre la force des particularismes locaux.